

# Les Rencontres de l'éducation artistique & culturelle

**20**  
novembre  
2024  
9h-17h

Centre culturel  
Jean-Houdremont  
La Courneuve (93)

# SOMMAIRE

Communiqué de presse p3

Programme des Rencontres de l'EAC p4

La Courneuve, 100% d'éducation  
aux cultures pour toutes et tous p6

Une recherche-action  
conduite depuis 2022 p11

Les partenaires p12

Informations pratiques  
sur les Rencontres de l'EAC p12

Les  
rencontres  
de l'éducation  
artistique  
& culturelle

**20**  
novembre  
2024  
9h-17h

Centre culturel  
Jean-Houdremont  
La Courneuve (93)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Depuis 8 ans, la Ville de La Courneuve et la Circonscription de l'Éducation nationale mettent en œuvre un ambitieux Plan d'éducation artistique et culturelle (PEAC) dans le 1<sup>er</sup> degré, visant à toucher chaque année l'ensemble des élèves. La qualité de cette offre massive, construite avec une cinquantaine de partenaires culturels, a été reconnue par l'octroi du label « Ville 100 % EAC ».

Véritable marqueur d'une politique volontariste en matière culturelle de lutte contre les inégalités, ce dispositif piloté par la Direction des affaires culturelles permet à chaque classe de bénéficier au moins d'un parcours d'éducation artistique et culturelle chaque année de sa scolarité.

La Ville et la Circonscription ont souhaité s'interroger sur les impacts de ce plan EAC en mobilisant depuis 2022 deux chercheurs qui ont multiplié les échanges, rencontres et observations avec les acteurs de la communauté éducative et du champ culturel impliqués. Patrick Picard, ancien directeur du centre Alain Savary (ENS-Lyon) et Virginie Messina (maîtresse de conférences en sciences de l'éducation, Université Rennes-2) ont ainsi mesurer les effets de cette politique structurante auprès des élèves mais aussi des acteurs de la communauté éducative.

Ces premières Rencontres de l'EAC visent à croiser les regards de professionnels de la culture, de l'enseignement et de la recherche, sur les conditions de réussites et difficultés de ces projets artistiques et culturels mis en œuvre au bénéfice des élèves. Il s'agira de construire collectivement un référentiel commun entre les différents acteurs de l'EAC, à travers un format participatif faisant la part belle aux échanges entre acteurs culturels et enseignants, avec la participation d'experts de l'EAC Marie-Christine Bordeaux et Julien Netter.

Un format unique  
+ DE 400  
PARTICIPANTS

enseignants, professionnels de l'art  
et de la culture, chercheurs, agents  
de collectivités et parents d'élèves

UN PROGRAMME  
À LA CROISÉE  
DES ENJEUX  
PROFESSIONNELS  
ET DU MONDE  
DE LA RECHERCHE



AVEC LA PARTICIPATION DE

**Patrick Picard** Enseignant dans le premier degré, maître-formateur puis directeur du centre Alain Savary, jusqu'en 2018 (Institut français de l'Éducation-ENS Lyon), Patrick Picard a piloté la recherche-action sur l'EAC pour la Ville de La Courneuve.

**Virginie Messina** Maîtresse de conférences en sciences de l'éducation, titulaire d'une thèse sur les enjeux de création et de didactique dans le cadre de projets chorégraphiques conduits à l'école primaire, elle a co-piloté la recherche-action sur l'EAC pour la Ville de La Courneuve.

**Marie-Christine Bordeaux** Professeure à l'université de Grenoble, elle est membre du Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle et de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle. Ses travaux portent sur la médiation culturelle et scientifique, l'EAC, les publics dits « spécifiques », les amateurs et plus largement sur la démocratisation et la démocratie culturelles. auteure avec F. Deschamps de « *Éducation artistique, l'éternel retour? Une ambition nationale à l'épreuve des territoires* » (2017).

**Julien NETTER** Maître de conférences en science de l'éducation à l'Inspé de Créteil (UPEC), il a enseigné pendant 15 ans, notamment en école élémentaire et primaire. Ses travaux s'intéressent depuis sa thèse aux processus de construction des inégalités d'apprentissage. Auteur notamment de « *Culture et inégalités à l'école. Esquisse d'un curriculum invisible* » (2018).



# PROGRAMME PRÉVISIONNEL

## **MATIN 9h-12h**

L'éducation artistique et culturelle, entre expériences sensibles, articulation des savoirs et droits culturels

**/ 08h30** : Accueil

**/ 09h** : Ouverture par M. Gilles Poux, Maire de La Courneuve

**/ 9h15** : Introduction de la journée par Mme Chantal Costantini, Inspectrice de l'Éducation nationale, circonscription de La Courneuve

**/ 9h30** : Présentation de l'agora par Patrick Picard

**/ 9h45** : Agora / ateliers thématiques en petit groupes réunissant les enseignant·es du premier degré et acteur·rices culturels

*À partir de situations-type et/ou observées lors de la recherche-action, les participants seront invités à partager leurs ressentis et observations. L'ensemble des propositions anonymisées des groupes seront réunis en temps réel par l'animateur·e*

**/ 10h45** : Pause

**/ 11h00** : Synthèse des échanges et présentation des résultats de la recherche-action

**/ 11h30** : Interview croisée avec Julien Netter et Marie-Christine Bordeaux

**Déjeuner 12h - 14h** / sur place et sur réservation uniquement pour les participants à l'ensemble de la journée

## **APRÈS MIDI 14h-17h**

Les effets des projets d'éducation artistique et culturelle au prisme de trois acteurs: l'école, l'acteur culturel, la communauté éducative

**/ 14h** : La définition des « 3 piliers de l'EAC » et la tension qui apparaît dans les projets EAC entre création/action culturelle, par Marie-Christine Bordeaux

**/ 14h30** : L'enjeu des savoirs dans les projets EAC, par Julien Netter

**/ 15h00** : Concevoir un projet EAC, du prêt-à-porter ou du sur-mesure ?

**/ 15h30** : Étude de cas à partir de 2 modèles de projet d'éducation artistique et culturelle XXL: la classe transplantée au sein d'un équipement culturel / la résidence artistique dans l'école

**/ 16h00** : L'EAC et la communauté éducative: quels effets auprès des enseignants? des parents ?

**/ 16h30** : Conclusion de la journée

# LA COURNEUVE, 100% D'ÉDUCATION AUX CULTURES POUR TOUTES ET TOUS

Située dans le département de la Seine-Saint-Denis de Paris, La Courneuve est une commune de 48 000 habitant.e.s engagée dans une dynamique de transformation urbaine dont témoignent les grands chantiers de la gare des Six-Routes, de l'aménagement du centre-ville ou encore du Nouveau Plan de Rénovation Urbaine. Ville-Monde avec plus de 100 nationalités, marquée par la jeunesse de sa population (près d'un habitant sur trois a moins de 20 ans), et des marqueurs de fragilité économique et sociale (43% des habitant.e.s vivent en dessous du seuil de pauvreté, contre 14% en France et 27% en Seine-Saint-Denis).

Ville de tradition maraîchère et ouvrière, forgée au 20<sup>e</sup> siècle par les arrivées successives d'habitants et d'habitantes venus de tous les horizons à la recherche de terres agricoles, d'emplois salariés, de logements, **La Courneuve est une véritable ville-monde qui accueille aujourd'hui plus de cent nationalités.**

Depuis les années 1960, la Ville s'est attachée à développer une politique culturelle plaçant l'art et le patrimoine au cœur de la vie publique, notamment sous l'impulsion de Jean Houdremont, maire de 1959 à 1973. Avec Jack Ralite et la ville d'Aubervilliers, La Courneuve impulse la création d'un conservatoire singulier, devenu le Conservatoire à rayonnement régional Jack Ralite –CRR93. Elle développe une ambitieuse politique de commande et d'acquisition d'œuvres d'art, qui constitue le socle des collections d'art de la Ville,

tout en mettant en œuvre une stratégie de protection et de valorisation du patrimoine archéologique, maraîcher et industriel. Enfin elle impose également la création en 1977 d'un centre culturel municipal, le centre culturel Jean Houdremont, fer de lance aujourd'hui d'une politique culturelle tournée vers l'enfance et la famille, et crée dans les années 90 un cinéma municipal labellisé art et essai (titulaire des trois labels : Patrimoine et répertoire, Jeune Public, Recherche et découverte),

**Depuis les années 1960, la Ville s'est attachée à développer une politique culturelle plaçant l'art et le patrimoine au cœur de la vie publique**

Depuis 2017, la Ville porte cette ambition au sein des écoles primaires afin de **permettre à tous les élèves du territoire d'être au contact des cultures qui façonnent notre monde contemporain,** dans toutes leur diversité. Elle déploie en partenariat avec la Circonscription de l'Education nationale, avec laquelle elle a signé une convention-cadre unique, un plan d'éducation artistique et culturelle réunissant les dispositifs portés par ses opérateurs municipaux mais aussi une cinquantaine de partenaires culturels extérieurs. Des institutions patrimoniales nationales jusqu'à **des artistes du territoire, c'est un large panel d'expériences, de découvertes esthétiques ou scientifiques qui sont proposés aux élèves des écoles primaires.**

Gratuite pour les classes et destinée à l'ensemble des écoles du territoire, cette offre unique a été reconnue par l'octroi du label 100 % EAC par les ministères de l'Education nationale et de la Culture en 2023.

## QU'EST-CE QUE L'EAC ?

L'éducation artistique et culturelle (EAC) a pour objectif d'encourager la participation de tous les enfants et les jeunes à la vie artistique et culturelle, par l'acquisition de connaissances, un rapport direct aux œuvres, la rencontre avec des artistes et professionnels de la culture, une pratique artistique ou culturelle. **Elle vise l'acquisition d'une culture partagée**, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. **C'est une éducation à l'art**. L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. **C'est aussi une éducation par l'art**.



100%  
EAC



## QU'EST-CE QUE LE LABEL 100% EAC ?

Le label 100% EAC valorise un engagement, une démarche partenariale et une stratégie pour parvenir à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle sur le territoire. Le label est attribué par le préfet de région et le recteur d'académie, après avis des services déconcentrés, rectorat et direction régionale des affaires culturelles. Ce label apporte une dynamique nationale pour **donner de la visibilité à l'engagement des collectivités**, maîtres d'œuvres de cette politique publique singulière.





## CE QU'A CHANGÉ LE PLAN EAC (PEAC) DE LA VILLE DE LA COURNEUVE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

### Avant le PEAC / 2016-2017

150 classes bénéficiant de projets EAC portés essentiellement par le Cinéma (dispositifs nationaux École et Cinéma, Ma première séance) et le Conservatoire à rayonnement régional (CRR 93)

### Après le PEAC / 2023-2024

379 classes bénéficiant d'un ensemble de dispositifs portés par la Ville, via ses opérateurs (cinéma, CRR93, centre culturel Jean-Houdremont) et une cinquantaine de partenaires culturels

## CE QU'A PRODUIT LE PEAC DEPUIS 2017

### 657 projets EAC

élaborés avec une centaine de partenaires différents dans des champs culturels et des horizons esthétiques des plus divers, depuis le patrimoine à la culture scientifique et technique, la pratique artistique, jusqu'à l'anthropologie ou la littérature.

### 40 000 élèves bénéficiaires

#### entre 2018 et 2024

- ▶ 18 400 élèves, soit 1121 classes, dont 1/3 de maternelles, ayant bénéficié des parcours construits avec une centaine de partenaires culturels différents par la Direction des affaires culturelles
- ▶ 22 000 élèves ayant bénéficié des dispositifs du Cinéma et du CRR93

●  
300 000 €

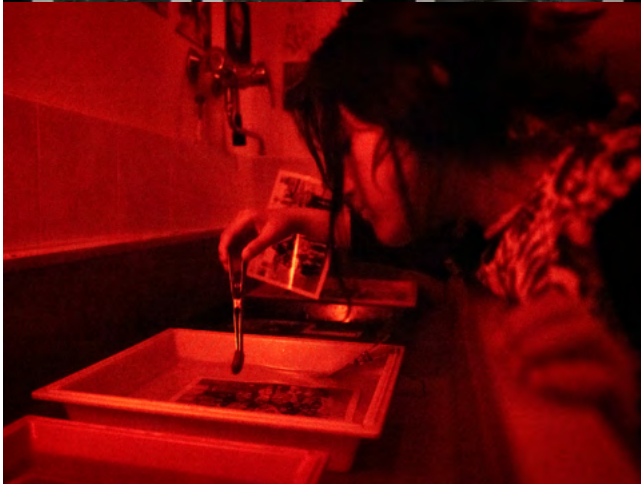
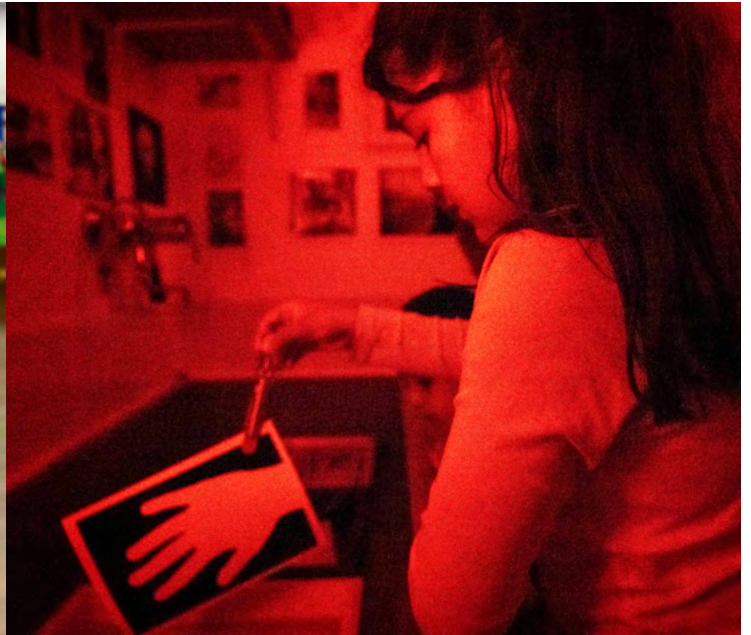
c'est le montant que consacre  
chaque année la ville pour le PEAC,  
avec le soutien du Département  
à hauteur de 30 000€ par an.

●  
3 agents

dont un agent à mi-temps,  
qui mettent en œuvre le PEAC  
au sein de la Direction  
des affaires culturelles.









## UNE RECHERCHE-ACTION CONDUITE DEPUIS 2022

**Pilotée par Patrick Picard et Virginie Messina, cette recherche-action a porté sur deux années scolaires de 2022 à 2024.**

Aux antipodes d'une approche statistique limitée à la réussite scolaire, il s'agissait ici de comprendre comment un dispositif d'EAC massif se déploie à l'échelle du territoire, notamment en interrogeant les effets auprès des élèves et de la communauté éducative et culturelle, notamment les modalités de coopération entre enseignant·e·s et acteurs culturels.



Plus largement, il s'agissait de positionner le plan EAC de la Ville sur la carte des réflexions et des interrogations actuelles autour de l'EAC. Comment articuler l'échelle d'un territoire et l'échelle d'un projet EAC? Une volonté d'accès égalitaire aux cultures sous toutes leurs formes et une ambition artistique ou culturelle sur un projet particulier?



Sans apporter de réponse définitive, il s'agissait à travers ce processus de recherche-action de mobiliser les acteurs sur ces enjeux. Cette concertation a déjà donné lieu à 74 entretiens avec des responsables culturels, enseignant·e·s, intervenant·e·s, parents et élèves. Elle a comporté également l'observation d'une trentaine de situations d'éducation artistique et culturelle. L'ensemble du travail s'est appuyé par ailleurs sur les données statistiques produites par la Ville sur le Plan d'EAC.



# LES PARTENAIRES DES RENCONTRES DE L'EAC



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Seine-Saint-Denis



► **La Circonscription de La Courneuve** –  
Direction des services départementaux de  
l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis.

► **L'Institut français de l'éducation** se situe  
à l'interface entre les recherches, l'action et  
la décision en éducation. Rattaché à l'École  
normale supérieure de Lyon, il participe  
au dialogue entre sciences et société.  
Sa mission est de favoriser la circulation  
des savoirs et l'articulation des pratiques  
professionnelles avec l'objectif d'accompagner  
les acteurs dans l'amélioration et  
la transformation du système éducatif.

## Informations pratiques

Centre culturel  
Jean-Houdremont  
11 boulevard Leclerc  
93120 La Courneuve

### Contact

ana-paula.janssens@lacourneuve.fr  
01 43 49 61 76

### Inscription gratuite obligatoire

<https://urls.fr/EKT-Kb>



## Trajet

### • RER B

Arrêt La Courneuve-Aubervilliers  
10 mn de Gare du Nord, puis 5 à 10 mn  
à pied.

### • Métro ligne 7

Arrêt La Courneuve 8-Mai-1945,  
puis tramway T1 direction Saint-Denis  
arrêt Six-Routes, puis 5 mn à pied.

### • En voiture et 2 roues

10 mn à partir du rond-point de la Porte  
de La Villette: avenue Jean-Jaurès, à gauche  
avenue de la République, second carrefour à  
droite boulevard Anatole-France puis avenue  
Pasteur. Après le pont du RER à gauche rue  
Saint-Just, puis à gauche avenue du Général  
Leclerc. Parking surveillé à proximité.